

## **Soutenez la Fondation PSL**

Oui, je souhaite soutenir les projets de la Fondation PSL :
Je fais un don de : □ 50 € □ 100 € □ 500 € Je choisis un autre montant :
☐ Je m'engage sur (facultatif) ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ Autre :
Date : Signature <sup>1</sup> :
☐ Je ne souhaite pas recevoir des informations sur les campagnes de levée de fonds et les legs de la Fondation PSL
☐ Je refuse que mes données personnelles soient transférées à l'Université PSL ainsi que ses établissements-composantes au sens de l'article 2 du décret n°2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié, aux fins exclusives de prospection non-commerciale ☐ Je souhaite rester anonyme
Coordonnées
Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur
Nom : Prénom :
Raison sociale : (le cas échéant)
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays : E-mail :
Téléphone :Promotion (facultatif) :

## Comment bénéficier des réductions fiscales ?

La Fondation PSL est une fondation de coopération scientifique. Elle est soumise aux règles relatives aux **fondations reconnues d'utilité publique**. Votre don bénéficie des meilleurs avantages fiscaux<sup>2</sup> :

- 75% de votre don à la Fondation PSL est déductible de l'**impôt sur la fortune immobilière** (IFI), dans la limite de 50.000€ de déduction :
- 66% de votre don à la Fondation PSL est déductible de l'**impôt sur le revenu** (IR), dans la limite de 20% de votre revenu imposable ;
- 60% de votre don à la Fondation PSL est déductible de votre **impôt sur les sociétés** (IS) si vous décidez d'agir à travers votre entreprise (dans la limite du plus élevé des montants entre un plafond de 10.000€ et 0,5% du CA, pouvant être réparti sur 5 ans).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La signature du bulletin de soutien est obligatoire et doit être la même que celle figurant sur le chèque.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans l'état de la législation au 14.11.2022.

COMMENT CALCULER LE MONTANT DE VOTRE SOUTIEN ?				
VOTRE DON (€)	COÛT RÉEL DE VOTRE AVANTAGE FISCAL IFI (75%) (€)	COÛT RÉEL DE VOTRE DON APRÈS AVANTAGE FISCAL IR (66%) (€)	COÛT RÉEL DE VOTRE DON APRÈS AVANTAGE FISCAL IS (60%) (€)	
50	12,5	17	20	
100	25	34	40	
200	50	68	80	
300	75	100	120	
500	125	170	200	
1 000	250	340	400	
5 000	1 250	1 700	2 000	
10 000	1 700	3 400	4 000	
> 10 000	Merci de nous contacter afin que nous puissions étudier ensemble l'utilisation et la reconnaissance de votre don			

## **Comment donner?**

Renvoyer votre chèque libellé à l'ordre de la « Fondation PSL », accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante :

> Fondation PSL Direction du Développement

60 rue Mazarine 75006 Paris		
	☐ Par email	
Pour tout renseignement, merci de contacter Madame Daphné Crépin, l'adresse suivante : daphne.crepin@psl.eu	Responsable du Mécénat, a	à

La Fondation PSL, sis 60 rue Mazarine 75006 Paris, traite les informations recueillies dans le cadre de ce formulaire, en qualité de responsable de traitement. Ces données sont enregistrées dans un fichier automatisé par le sous-traitant Salesforce.

Le responsable de traitement garantit le respect de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement général sur la protection des données UE n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) par lui-même ainsi que par son sous-traitant.

Les données sont collectées pour les finalités suivantes : envoi des reçus fiscaux aux donateurs, gestion des dons versés, gratification des donateurs. La base juridique de ce traitement est l'obligation légale : conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, en matière de dons, la Fondation PSL doit établir les reçus fiscaux aux fins notamment de conservation de preuves des dons reçus en cas de contrôle par l'administration fiscale. Les données collectées sont exclusivement communiquées à la Direction du Développement. Si vous y avez consenti, vos données seront transmises aux établissements-composantes de l'Université PSL. Les données collectées sont conservées pour une durée de dix (10) ans à compter de la collecte. A l'issue de cette durée, elles seront supprimées.

Sur la base légale de son intérêt légitime, la Fondation PSL est autorisée à vous recontacter aux fins exclusives d'effectuer des prospections noncommerciales sur les prochaines levées de fonds organisées par elle. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-dessus. Elle est susceptible de transférer vos données aux autres établissements-composantes de l'Université PSL aux fins de prospections non-commerciales, sauf opposition de votre

La Fondation PSL a mis en place les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité de vos données. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Fondation PSL à l'adresse suivante : donnees.personnelles@psl.eu. En cas de réclamation, vous pouvez contacter la CNIL : 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris — Tél.: 0153732222.